

donner à leur évêque une partie de leurs maigres revenus pour contribuer aux œuvres diocésaines. Cette générosité trouva son écho dans le peuple, et le feu de la charité fit naître partout les œuvres de piété et de zèle. Dans chaque paroisse s'accrut la dévotion du chemin de la croix, celle du St-Rosaire ; les associations de charité et de bienfaisance transformaient les mœurs. Ne voyait-on pas de tous côtés les flèches des clochers montrant le ciel au-dessus des arbres de la forêt pendant que les cloches à la voix argentine rassemblaient les peuples autour des autels et formaient trois fois le jour un concert harmonieux pour chanter le bienfait de la Rédemption.

Le diocèse jouissait donc d'une organisation régulière. Une sève vigoureuse circulait dans toutes ses parties par l'œuvre des retraites confiée aux Oblats. Ces fervents religieux ne se contentaient pas de leur université et de l'administration de leurs paroisses de Hull et de St-Joseph ; ils parcouraient tout le diocèse à la demande des curés et missionnaires pour prêcher des retraites toujours suivies de conversions nombreuses et d'un renouvellement de foi et de piété. Ils avaient en outre trois postes de missions proprement dites pour l'évangélisation des Indiens : l'un à Témiscamigue d'où ils pouvaient se rendre jusqu'à la Baie d'Hudson, un deuxième à Mattawa pour les Indiens du Haut-Canada, le troisième à Maniwaki, qui servait de centre pour toute la partie orientale. Mgr Guigues avait obtenu pour ses chers sauvages une étendue de terre considérable ; ce qui permettait de les avoir toujours sous la main. Le fanatisme crut pouvoir profiter du dévouement de l'évêque pour lancer contre sa personne sacrée des accusations perfides. Mgr Guigues dut protester et se justifier à l'exemple de saint Paul. Il le fit avec tant de calme et de dignité, malgré sa juste indignation, que ces accusations